

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne :

HAMRANE ABDELAZIZ

Titulaire de la CIN :

B.369.039

Matricule RAM :

17.10

Adresse domicile :

Lot Tadamaone Rue 4 N°29. OULFA CASABLANCA

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr :

RAMI F.A.T.I.H.A

Titulaire de la CIN :

FA.4.33.14

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2019. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la Mupras de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Casablanca le : 20/01/2020

Signature :

L Arrondissement Hay Hassani

Non responsable du contenu de la pièce

Vu pour la légalisation matérielle de la signature

apposée

ABDELAZIZ HAMRANE

Reconnu par sa pièce d'identité présentée à l'agent

N° 37 Mr

Casablanca, le

Le Président et par Délégué

20 JAN 2020

Pour le Président et par Délégué
Signé Abdelaziz EL MARDOUH

